



**DECISIONS PRISES LORS DE
LA SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN
DU 26 JUILLET 2024**

Date de convocation : 20 Juillet 2024

Membres en exercice 16

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-six du mois de juillet à 9 h 00.

Le Bureau Métropolitain de la Métropole TOULON PROVENCE MEDITERRANEE régulièrement convoqué, a été assemblé sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre GIRAN, Président.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Jean-Pierre GIRAN	Président de Toulon Provence Méditerranée
Monsieur Jean-Sébastien VIALATTE	Vice-président de Toulon Provence Méditerranée
Monsieur Jean-Louis MASSON	Vice-président de Toulon Provence Méditerranée
Monsieur Gilles VINCENT	Vice-président de Toulon Provence Méditerranée
Monsieur Ange MUSSO	Vice-président de Toulon Provence Méditerranée
Monsieur Thierry ALBERTINI	Vice-président de Toulon Provence Méditerranée
Monsieur Hervé STASSINOS	Vice-président de Toulon Provence Méditerranée
Monsieur Arnaud LATIL	Vice-président de Toulon Provence Méditerranée
Monsieur Francis ROUX	Vice-président de Toulon Provence Méditerranée
Madame Josée MASSI	Vice-présidente de Toulon Provence Méditerranée
Madame Geneviève LEVY	Vice-présidente de Toulon Provence Méditerranée
Monsieur Cheikh MANSOUR	Vice-président de Toulon Provence Méditerranée

ABSENT(S) EXCUSE(S) :

Monsieur Robert CAVANNA	Vice-président de Toulon Provence Méditerranée
Monsieur Robert BENEVENTI	Vice-président de Toulon Provence Méditerranée
Madame Nathalie BICAIS	Vice-présidente de Toulon Provence Méditerranée
Madame Hélène ARNAUD-BILL	Vice-présidente de Toulon Provence Méditerranée

N°24/442	ACQUISITION D'UNE EMPRISE FONCIERE DEPENDANT D'UNE PARCELLE SITUEE A LA GARDE VIEUX CHEMIN DE LA PAULINE CADASTREE SECTION AO N° 0217	Adoptée à l'unanimité
N°24/443	ÉTAT DESCRIPTIF DE DIVISION EN VOLUME D'UNE PARCELLE À SIX-FOURS-LES-PLAGES RUE DE LA MATERNELLE DES PLAYES CADASTRÉE SECTION CX N°483	Adoptée à l'unanimité
N°24/444	CONVENTION DE PARTENARIAT PEDAGOGIQUE ENTRE LA METROPOLE TOULON PROVENCE MEDITERRANEE, ET L'INSTITUT D'URBANISME ET D'AMENAGEMENT REGIONAL D'AIX-MARSEILLE - AUTORISATION DE SIGNATURE	Adoptée à l'unanimité
N°24/445	CESSION DES IMMEUBLES A TOULON RUE LAINDET LALONDE, FELIX BRUN ET AVENUE DE BESAGNE - MODIFICATION DES DM N°22/372 DU 27 JUIN 2022, N°23/42 DU 6 FEVRIER 2023 ET N°24/90 DU 19 FEVRIER 2024	Adoptée à l'unanimité
N°24/446	24SERV06 - ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE - NETTOIEMENT ESPACES PUBLICS DE SECTEURS ZAE ET VOIRIES METROPOLITAINES DE LA VALETTE-DU-VAR - LA GARDE - LA CRAU - CARQUEIRANNE - RELANCE 23SERV24 - AUTORISATION DE SIGNATURE	Adoptée à l'unanimité
N°24/447	23MOE12 - PRESTATIONS DE MAITRISE D'OEUVRE ET MISSIONS COMPLEMENTAIRES POUR L'AMENAGEMENT DE LA 4EME ANSE - LE MOURILLON A TOULON - AUTORISATION DE SIGNATURE	Adoptée à l'unanimité
N°24/448	CONVENTION DE PARTENARIAT ET DE MISE A DISPOSITION ENTRE LA MÉTROPOLE TPM ET L'ASSOCIATION TANDEM A COMPTER DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025 - AUTORISATION DE SIGNATURE	Adoptée à l'unanimité
N°24/449	CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE L'ASSOCIATION UNIS-CITE ET LA METROPOLE TPM POUR SON CONSERVATOIRE - ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025 - AUTORISATION DE SIGNATURE	Adoptée à l'unanimité
N°24/450	CONVENTION FIXANT LE CADRE D'INTERVENTION EN MILIEU SCOLAIRE DANS LES ECOLES ELEMENTAIRES POUR LES INTERVENANTS RÉGULIERS DU CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT RÉGIONAL TPM - AUTORISATION DE SIGNATURE	Adoptée à l'unanimité

N°24/451	ACQUISITION DES LOTS N°1 ET 2 DE L'IMMEUBLE EN COPROPRIETE A LA SEYNE-SUR-MER IMPASSE NOEL VERLAQUE CADASTRE N°AP0370	Adoptée à l'unanimité
N°24/452	CESSION A LA SAGEP D'UNE PARCELLE CADASTREE SECTION AM N°0469 SISE A LA SEYNE-SUR-MER 26 RUE BERNY	Adoptée à l'unanimité
N°24/453	23SERV32 - PRESTATION D'INFORMATIONS ET D'ACTIONS PEDAGOGIQUES A DESTINATION DE L'ENSEMBLE DES USAGERS DU SERVICE PUBLIC DE GESTION DES DECHETS - AUTORISATION DE SIGNATURE	Adoptée à l'unanimité
N°24/454	CONVENTION ENTRE LE SDIS DU VAR ET LA METROPOLE TPM RELATIVE A LA DISPONIBILITE DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES PENDANT LE TEMPS DE TRAVAIL - AUTORISATION DE SIGNATURE	Adoptée à l'unanimité
N°24/455	AVENANT N° 2 AU CONTRAT DE QUASI-REGIE CONCLU AVEC LA SPL TOULON METROPOLE EVENEMENTS ET CONGRES PORTANT REVISION DU MONTANT DE LA COMPENSATION FINANCIERE ANNUELLE 2022 - AUTORISATION DE SIGNATURE	Adoptée à l'unanimité
N°24/456	CONTRAT DE QUASI-REGIE AVEC LA SPL TOULON METROPOLE EVENEMENTS ET CONGRES POUR L'ORGANISATION DE LA FETE DES SALINS 2024 - AUTORISATION DE SIGNATURE	Adoptée à l'unanimité
N°24/457	ANNULE ET REMPLACE LA DM N°24/324 DU 21 MAI 2024 PORTANT SUR L'ATTRIBUTION D'UNE AIDE ECONOMIQUE D'UN MONTANT DE 30 000 EUROS A LA SOCIETE DE PRODUCTION "LES FILMS DE PIERRE" - FONDS DE SOUTIEN A LA PRODUCTION - ANNEE 2024 - AUTORISATION DE SIGNATURE	Adoptée à l'unanimité
N°24/458	ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT A L'ISEN YNCREA MEDITERRANEE POUR LA REALISATION DE TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU CENTRE DE FORMATION ET D'INNOVATION "LE SUD" - PHASE 2 - AUTORISATION DE SIGNATURE	Adoptée à l'unanimité
N°24/459	24TRAV07 - ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE DE TRAVAUX SUR LES EQUIPEMENTS DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES ET D'EAU POTABLE DE LA METROPOLE TPM - RELANCE DU LOT 1 DE LA PROCEDURE 23TRAV09 SUITE A DECLARATION SANS SUITE - AUTORISATION DE SIGNATURE	Adoptée à l'unanimité

N°24/460	RESILIATION DU MARCHE 14RL17 RELATIF A LA MAITRISE D'ŒUVRE DE RENOVATION DES FACADES ET DES TOITURES DE LA STATION D'EPURATION A LA SEYNE-SUR-MER	Adoptée à l'unanimité
N°24/461	CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL PARC DE STATIONNEMENT MAYOL - (REITERATION DES AMODIATIONS) EN DATE DU 10 AOUT 2010 - AMODIATAIRE 425 - AVENANT N°2 - AUTORISATION DE SIGNATURE	Adoptée à l'unanimité
N°24/462	ADOPTION DU REGLEMENT DU "DEFI MOBILITE" MIS EN PLACE DANS LE CADRE DE LA SEMAINE DE LA MOBILITE DU 16 AU 22 SEPTEMBRE 2024	Adoptée à l'unanimité
N°24/463	MODIFICATION DE LA DM N°24/19 DU BUREAU METROPOLITAIN DU 8 JANVIER 2024 - ACQUISITION DE 4 AUTOBUS STANDARDS GNV	Adoptée à l'unanimité

MIS A L’AFFICHAGE LE 26/07/2024

Toutes ces décisions adoptées lors de cette séance peuvent être consultées au Service des Assemblées